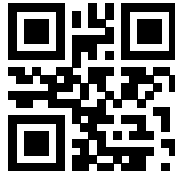


Ecrit par le 29 septembre 2026

POLE PROFESSIONNEL DE TULETTE



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 29 septembre 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 28 mai 2024 sous réserves d'incidents

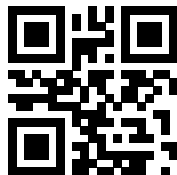
Aux termes de l'AGE en date du 31.12.2023 de la Société civile d'attribution **POLE PROFESSIONNEL DE TULETTE** sis 6 rue des Garcins 84110 VILLEDIEU RCS AVIGNON 891 458 937, les associés ont décidé :

- clôture des opérations de liquidation
- quitus est donné au liquidateur

Mention sera faite au RCS d'Avignon

CAZA PIZZA

Ecrit par le 29 septembre 2026



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 29 septembre 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 28 mai 2024 sous réserves d'incidents

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 05/02/2024 à SORGUES, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SAS

Dénomination : CAZA PIZZA

Siège : 164 Boulevard Roger Ricca 84700 SORGUES

Durée : 99 années

Capital : 1000 €

Objet : L'exploitation de tous fonds de commerce de pizzeria à consommer sur place ou à emporter, la vente de boisson (hors alcool)

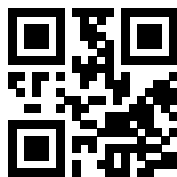
Agrément : En dehors des opérations de reclassement simple, les actions ne peuvent être cédées à des tiers ou entre groupes d'associés, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

Président : M. El Hassan ECHKIRBANI, demeurant 65 Impasse Marie Curie 30290 LAUDUN L'ARDOISE, né le 10/04/1988 à AGHARBIENE (MAROC), nationalité : Française

DG : M. Jean-Philippe RIERA, demeurant 116 Rue Jean Moulin 84270 VEDENE, né le 26/03/1986 à AVIGNON (84), nationalité : Française

La Société sera **immatriculée** au RCS d'Avignon

SAINT-BLAISE



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 29 septembre 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 28 mai 2024 sous réserves d'incidents



AVIS DE CONSTITUTION

Ecrit par le 29 septembre 2026

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 23.05.2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée.

Dénomination : SAINT-BLAISE.

Siège : 349 Chemin Dou Malounié, 84500 BOLLENE.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Capital : 500 euros.

Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

- l'activité de marchand de biens comprenant toutes opérations d'achat, vente, échange de fonds de commerce, immeubles, actions ou parts de sociétés immobilières, droits mobiliers ou immobiliers, cession de créances, toutes prestations de services afférentes à ces biens, la location de ces biens dans l'attente d'être vendus.
- l'activité de maître d'oeuvre en bâtiment, et toutes études architecturales, en outre, l'étude, la coordination, la réalisation par sous-traitance de toutes constructions à usage individuel, collectif ou industriel et commercial et en outre la vente en gros, demi-gros et détail de tous matériels et matériaux entrant dans le secteur du bâtiment.
- l'acquisition et la vente de tous terrains ainsi que leur mise en lotissement, l'établissement de tous cahiers de charges, l'accomplissement de toutes les formalités légales ou administratives préalables, concomitantes ou consécutives à la mise en lotissement à la construction.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Gabriel ICKOWICZ, demeurant 349 Chemin Dou Malounié, 84500 BOLLENE.

La Société sera **immatriculée** au Registre du commerce et des sociétés d'AVIGNON.

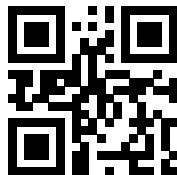
POUR AVIS

Le Président

Gabriel ICKOWICZ

GFV LE GRAND DEVES

Ecrit par le 29 septembre 2026



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 29 septembre 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 28 mai 2024 sous réserves d'incidents

Suivant acte sous signature privée en date du 24/04/2024 - SPFE DE VAUCLUSE 02/05/2024 - Ref 8404P01 - 2024 A 01426 - il a été constitué un groupement foncier viticole, dénommée **GFV LE GRAND DEVES**, au capital de 375 000 €, d'une durée de 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'AVIGNON, ayant son siège à VIOLES (84150), 241 route d'Orange et dont l'objet social est : la propriété, la jouissance l'administration et la mise en valeur par dation à bail uniquement de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole composant son patrimoine et de tous bâtiments d'habitation et d'exploitant nécessaires à leur exploitation ainsi que tous immeubles par destination se rattachant à ces mêmes biens, dont le groupement aura la propriété par suite d'apport ou d'acquisition ;

Apports : entièrement en numéraire, à concurrence de 375 000 €.

Cession de parts : toutes cessions de parts est soumise à l'agrément de tous les associés quelle que soit la qualité du cessionnaire.

Gérance : Nicolas BENIVAY dmt ALTHEN DES PALUDS (84210), 1011, route de la Juste, et Sandra VIDAL dmt SAINT PAUL TROIS CHATEAUX (26130) 5, chemin de PIEJOUX

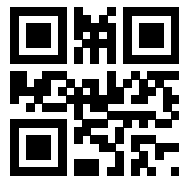
Nomination sans limitation de durée

Pour avis

Le Gérant

Ecrit par le 29 septembre 2026

DENIS RICHARD AGRI CONSULTING & SERVICES



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 29 septembre 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 28 mai 2024 sous réserves d'incidents

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 10/05/2024, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : DENIS RICHARD AGRI CONSULTING & SERVICES

Sigle : DRACS

Forme : SASU

Capital social : 1 000 €

Siège social : 1 Impasse Ernest Feuillet, 84000 AVIGNON

Objet social : En France et dans tous pays : L'apport de conseils et services pour le développement technique, économique et commercial dans le secteur agro-alimentaire.

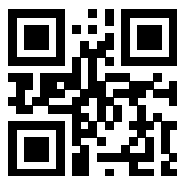
Président : M. Denis RICHARD demeurant 1 Impasse Ernest Feuillet, 84000 AVIGNON

Clause d'agrément : Les cessions d'actions de l'associé unique sont libres.

Clause d'admission : Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité ; chaque action donne droit à une voix.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de AVIGNON

HEPTASSUR



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 29 septembre 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 28 mai 2024 sous réserves d'incidents

HEPTASSUR

Société à responsabilité limitée

au capital de 7 622,45 euros

Siège social : 157 Rue de la Carreterie

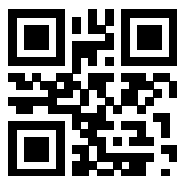
84000 AVIGNON

389 026 618 RCS AVIGNON

Aux termes d'une délibération en date du 25 février 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avisLa Gérance

ALERTE PRO ALPES VAUCLUSE



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 29 septembre 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 28 mai 2024 sous réserves d'incidents

Suivant acte SSP du 03/05/2024 il a été constitué une SASU dénommée :

ALERTE PRO ALPES VAUCLUSE

Siège : 1 place des maraichers 84000 AVIGNON

Durée : 99 ans à compter de l'**immatriculation** au RCS d'Avignon

Capital : 10 000 euros

Objet social : la société a pour objet

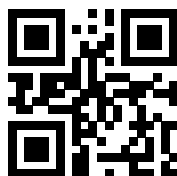
- De mettre en œuvre et/ou promouvoir et gérer directement ou pour le compte d'organismes avec lesquels elle a conclu des conventions, tous services auprès des familles relevant du régime agricole.
- La fourniture la mise en place, l'entretien de tout système de télé-sécurité ou de sécurité au profit des particuliers et /ou des professionnels exerçant une activité professionnelle ou associative, de leurs clients, salariés, préposés, locaux ou biens, notamment par systèmes de téléassistance, fixes ou mobiles ;
- Le négoce de matériel de téléassistance, de télé sécurité ou de sécurité

Chaque action donne droit à une voix

En cas de pluralité d'associés : agrément nécessaire pour toutes cessions d'actions

Président : association (loi 1901) Présence Verte Alpes Vallée du Rhône siren : 344 595 962 - 1 place des maraichers 84056 AVIGNON représentée par Mme Bonnaud, sa présidente.

NOUS



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 29 septembre 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 28 mai 2024 sous réserves d'incidents

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution suivant acte en date du 21/05/2024 d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile immobilière

DENOMINATION : NOUS

SIEGE SOCIAL : 61 Boulevard Albin Durand 84260 SARRIANS

OBJET : la propriété, l'administration et l'exploitation par bail de tous immeubles à usage d'habitation, professionnel ou commercial, dont elle deviendra propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; éventuellement et exceptionnellement, l'aliénation de ceux de ces immeubles devenus inutiles à la société au moyen de vente, échange ou apports en société ; pour réaliser cet objet, la société pourra emprunter et généralement effectuer toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

Ecrit par le 29 septembre 2026

DUREE : 99 ans

CAPITAL : 100 euros

APPORTS EN NUMERAIRE : 100 euros

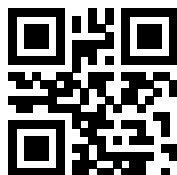
GERANCE : M. Rémi LAURENT, demeurant 822 Chemin du Grand Champeau 84360 MERINDOL et Madame Cindy ZECCHINELLO demeurant 61 Boulevard Albin Durand 84260 SARRIANS

CESSION DE PARTS : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément de tous les associés.

IMMATRICULATION : au RCS d'AVIGNON

Pour avis,

SO DRIVER LUBERON



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 29 septembre 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 28 mai 2024 sous réserves d'incidents

Par ASSP en date du 15/05/2024, il a été constitué une SASU dénommée :

SO DRIVER LUBERON

Siège social : 33 rue Sainte Anne 84400 APT



Ecrit par le 29 septembre 2026

Capital : 1000 €

Objet social : L'Exploitation de Voiture de Transport avec Chauffeur (VTC)

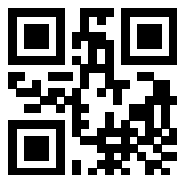
Président : M AMAKHOLOUF Sofian demeurant 33 rue Sainte Anne 84400 APT élu pour une durée illimitée.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la Société.

Durée : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de AVIGNON.

NORMABLADE



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 29 septembre 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 28 mai 2024 sous réserves d'incidents

NORMABLADE

SAS au capital de 8 000 €

Siège social : 195 RUE CHARLES PASCAL 84550 MORNAS



Ecrit par le 29 septembre 2026

RCS d'AVIGNON n°951 278 050
AVIS DE MODIFICATION

L'AGE du 02/05/2024 a décidé à compter du 02/05/2024 d'augmenter le capital social de 468 000 € par apport en nature en le portant de 8 000 € à 476 000 €.

Article 7 des statuts modifié en conséquence.

Modification au RCS d'AVIGNON.

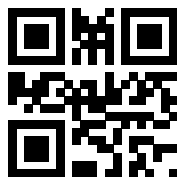
La présidence

AIGUEBRUN TOITURE

Ecrit par le 29 septembre 2026



Ecrit par le 29 septembre 2026



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 29 septembre 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 28 mai 2024 sous réserves d'incidents



Maître Annaïg BOUQUET-RAULT
Avocat au Barreau d'Avignon
45 Cours Sadi Carnot
84300 CAVAILLON

Par acte SSP en date du 05/05/24, il a été constitué une EURL dénommée:

AIGUEBRUN TOITURE

Objet social : couverture, charpente, isolation, l'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens, ou sous quelques forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet similaire ou connexe

Siège social : CAP LUBERON, 472 traverse de Roumanille, 84400 APT

Capital : 1000 euros

Gérance : M **Laurent Gaillard** demeurant 3, rue Margerie à ALLEX (26400)

Durée : 50 ans à compter de son **immatriculation** au RCS d'AVIGNON

M COHEN-BOULAKA

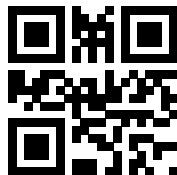


Notaire





Ecrit par le 29 septembre 2026



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 29 septembre 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 28 mai 2024 sous réserves d'incidents



Maître Stéphanie LOBEL-VALERO

Notaire

1-3 rue Lulli, 75002 PARIS

ENVOI EN POSSESSION

Suivant testament olographe en date du 23 Septembre 2021, Monsieur Sidney **COHEN-BOULAKA**, en son vivant retraitée, demeurant à 41 Impasse du Torrent 84210 SAINT DIDIER Né à TUNIS (TUNISIE) le 4 Novembre 1929. Décédé à SAINT DIDIER (84210) le 6 Février 2023. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Christophe DUCHENE, Notaire, « OFFICE NOTARIAL DU RALLIEMENT », titulaire d'un office notarial sis à 16 Rue des Deux haies - place du ralliement 49000 ANGERS, soussigné, le 4 Mars 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Christine LE BIHAN, Notaire à PARIS (75116), 111 Rue de la Tour, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CARPENTRAS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.